

DESSIN

Public

+ 20 ans

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des activités administratives et pédagogiques de l'école (statistiques, gestion des ateliers, des listes d'appel, communication ponctuelle), mais également dans le cadre d'événements imprévus touchant à la sécurité des utilisateurs de l'école (alerte météo,).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à l'administration de l'école sur 5 ans.

En application de la loi du 6 janvier 1978 - article 32 - Loi 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser à Valérie Olaizola, responsable de l'administration.

**Les chèques sont à libeller à l'ordre de :
Régie de recettes école d'art de Bayonne**

NB : En cas de dédit aucune annulation n'est admise, la totalité des droits est due.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017/2018

Dessin

Benoit Pingéot

Lundi de 9h30 à 12h00

Dessin, peinture modèle vivant

Kolet Goyhenetche

Lundi de 9h30 à 12h00

Dessin, peinture

Benoit Pingéot

Mardi de 9h30 à 12h00

NOUVEAU

Dessin, Peinture : Texte / image

Thierry Lahontâa

Mardi de 14h30 à 17h00

NOUVEAU

Dessin, Peinture

Thierry Lahontâa

Mardi de 18h00 à 21h30

Dessin

Nagore Amenabarro

Jeudi de 9h30 à 12h00

Dessin

Antoine de Gorostarzu

Jeudi de 10h00 à 12h30

Dessin modèle vivant

Kolet Goyhenetche

Mercredi de 18h00 à 20h30

Dessin modèle vivant

Nagore Amenabarro

Vendredi de 18h00 à 20h30

Dessin

Kolet Goyhenetche

Vendredi 18h00 à 20h30

Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Âge

Adresse

Tél. domicile

Tél. portable

Tél. travail

Adresse électronique *

* merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les courriers électroniques de l'Ecole d'art

Régulé par (partie réservée à l'administration)

CCP

Chèque

Numéraire

Reçu n°

**Bayonne, le
Signature**